



CRC - Colloque Tours 2013

La Visite TIV

Obligation de Moyens

Francis NOWAK avec l'aide des documents de JP MONTAGNON



Obligation de Moyens

La procédure de visite des bouteilles

*Fédération Française d'Études et de Sports Sous-Marins
Commission Technique Nationale*

**PROCÉDURE D'INSPECTION DES BOUTEILLES DE PLONGÉE
EN ACIER UTILISÉES POUR LA PRATIQUE
DE LA PLONGÉE SUBAQUATIQUE À L'AIR**



Obligation de Moyens

La procédure de visite des bouteilles
La procédure de visite des robinets

*Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins
Commission Technique Nationale*

La Révision des robinets pour bouteilles de plongée

Document à usage des T.I.V.



Obligation de Moyens

- La procédure de visite des bouteilles
- La procédure de visite des robinets
- La fiche d'évaluation et de suivi

		FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉTUDES ET DE SPORTS SOUS-MARINS 24, quai de Rive Neuve - 13284 MARSEILLE Cedex 07 Tél. : 0820 000 457 - Site internet : www.ffessm.fr	
<u>FICHE D'EVALUATION ET DE SUIVI D'UNE BOUTEILLE</u>			
Propriétaire :		Numéro :	
Fabricant :	Marque :		
Visiteur :	Date :	Visite : périodique	
Signature :		avant épreuve	
<u>IDENTIFICATION DE LA BOUTEILLE</u>			
Capacité (en litres)	PS (bars)	PE (bars)	
Date de première épreuve :		Date de dernière épreuve :	
Épaisseur de calcul paroi :		Réépreuve avant le :	
Visite précédente :		Fond :	
		par :	
<u>FILETAGE DE LA BOUTEILLE</u>			
Type	<input type="text" value="25 X 200 SI"/>	<input type="text" value="M 25 X 2 ISO"/>	<input type="text" value="3 / 4 GAZ"/>
CONSTAT		DECISION	REALISATION
<input type="text" value="ROBINETTERIE"/>			
oui non			

Francis NOWAK avec l'aide des documents de



Obligation de Moyens

- La procédure de visite des bouteilles
- La procédure de visite des robinets
- La fiche d'évaluation et de suivi
- Les bagues et les tampons NEP



Obligation de Moyens

- La procédure de visite des bouteilles
- La procédure de visite des robinets
- La fiche d'évaluation et de suivi
- Les bagues et les tampons NEP
- Les macarons



Obligation de Moyens

- La procédure de visite des bouteilles
- La procédure de visite des robinets
- La fiche d'évaluation et de suivi
- Les bagues et les tampons NEP
- Les macarons
- Les certificats de visite

<p>Nom du TIV : N° TIV :</p> <p>Observations :</p> <p>Décision : Date :</p> <p>REEPREUVE AVANT LE :</p> <p>Le TIV Signatures Le Propriétaire</p>	 <p>CERTIFICAT DE VISITE</p> <p>Nom du propriétaire :</p> <p>Adresse :</p> <p>.....</p> <p>Identification de la bouteille</p> <p>Constructeur : Marque :</p> <p>Numéro : Capacité (litres) :</p> <p>Date 1^{re} épreuve : PE (bars) :</p> <p>Pression de service (bars) :</p> <p><i>N.B. : Pour être valide, ce certificat doit être rempli sans surcharge ni rature. Il doit (même périmé) être IMPERATIVEMENT remis au TIV lors d'une nouvelle visite.</i></p> <p>F F E S S M</p> 
--	--

Obligation de Moyens

La procédure de visite des bouteilles

La procédure de vis

La fiche d'évaluation

Les bagues et les ta

Les macarons

Les certificats de vis

Le registre



Obligation de Moyens

La procédure de visite des bouteilles

La procédure de visite

La fiche d'évaluation

Les bagues et les tar

Les macarons

Les certificats de vis

Le registre

.....



La fiche d'évaluation et de suivi

La fiche d'évaluation et de suivi

(1985)

FICHE D'EVALUATION ET DE SUIVI D'UNE BOUTEILLE

Visiteur: _____ Date: _____ Visite: périodique
 Signature: _____ avant épreuve

IDENTIFICATION

Propriétaire: _____

Constructeur: _____ Marque: _____ N° Bouteille: _____
 Capacité(en litres): _____ PS(bars): _____ PE(bars): _____
 Date de première épreuve: _____ Date de dernière épreuve: _____
 Reépreuve avant le: _____

Epaisseur de calcul paroi: _____ Fond: _____
 Visite précédente le: _____ par: _____

CONSTAT	DECISION	REALISATION
<div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">robinetterie</div>		
	oui non	
la réserve fonctionne bien	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
le robinet se démonte aisément	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
dépot de rouille sur les filets	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	à réparer	<input type="checkbox"/>
	à nettoyer	<input type="checkbox"/>
	à nettoyer	<input type="checkbox"/>



CRC - Colloque Tours 2013

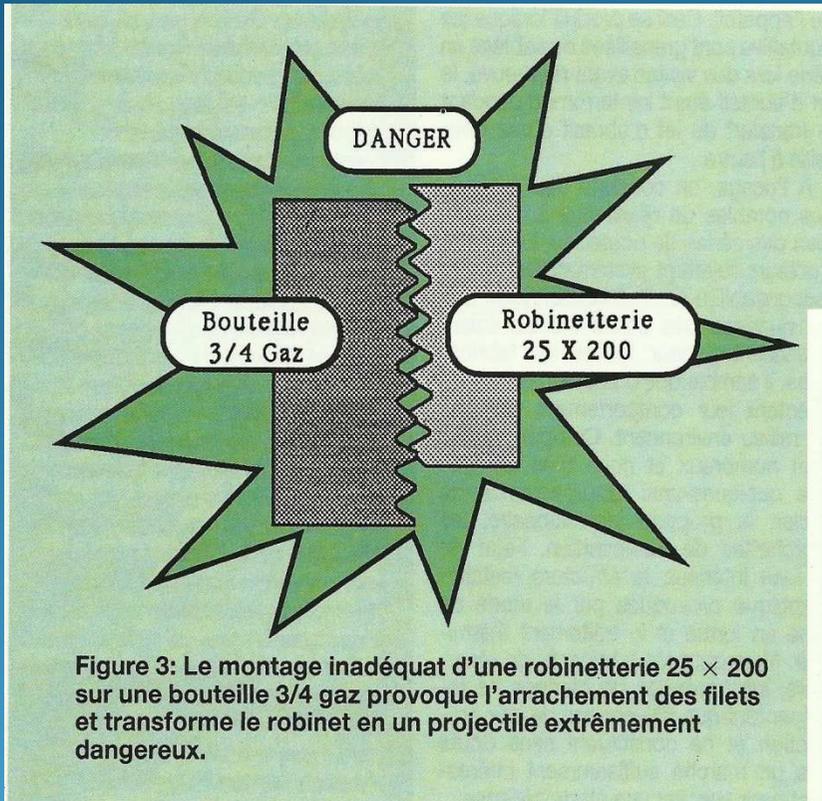
La Visite TIV

La fiche d'évaluation et de suivi (1^{er} bilan TIV 1990)

Francis NOWAK avec l'aide des documents de JP MONTAGNON



La fiche d'évaluation et de suivi (1^{er} bilan TIV 1990)



SUBAQUA 108

TABLEAU 5: FILETAGES DES BOUTEILLES DE PLONGEE

MARQUES	FILETAGES UTILISES EN FRANCE		
	Avant 1983	1983/1984	Depuis 1985
BEUCHAT	25 × 200 S.I. R 3/4 DIN 259	25 × 200 S.I. R 3/4 DIN 259 M 25 × 2 6H ISO	M 25 × 2 6H ISO
	Avant 1985	1985	Depuis 1986
CAVALERO	R 3/4 DIN 259	BI 2 × 8,9 L 3/4 DIN 259	Mono M 25 × 2 6H ISO
	Avant 1987	1987	1988
SCUBAPRO	R 3/4 DIN 259	R 3/4 DIN 259 M 25 × 2 6H ISO	M 25 × 2 6H ISO
	Avant 1987	Depuis 1987	
SPIROTECHNIQUE	M 25 × 200 S.I.		M 25 × 2 6H ISO

Les robinets doivent être montés exclusivement sur des bouteilles de filetage identique. On doit pouvoir monter librement, à la main, et sans jeu excessif, le robinet sur la bouteille puis serrer à la clé dynamométrique: couple 5 m kg. Un jeu anormal doit conduire à la vérification des filetages à l'aide de bagues et tampons «entre» et «n'entre pas». En cas de doute, consulter un professionnel.

La fiche d'évaluation et de suivi

(1998)

Le remontage des robinets - attention danger

Subaqua n°156 - jan/fév 1998 - ctn-info n°25 par Jean-Pierre Montagnon

Deux accidents récents, signalés par notre assureur, le Cabinet Lafont, nous ont amené à nous interroger sur les causes présumées de ces deux accidents et sur quelques autres survenus antérieurement. Cette analyse fait apparaître celui de la **le filetage des anciennes** e le filetage du robinet et

Examinateur **bouteilles n'est pas gravé** : l'assemblage des robinets
 sur les bouteilles ne marque à l'autre. Il est à
 noter que s'écrit née de fabrication n'y figure
 pas et qu'à l'inverse, l'année de fabrication figure impérativement sur les bouteilles mais la marque peut ne plus apparaître si la bouteille a été reconditionnée (nouvelle peinture).

MARQUES	FILETAGES UTILISES EN FRANCE			
<u>Beuchat</u>	Avant 1983	1983/1984		Depuis 1985
	25 X 200 S.I. R 3/4 DIN 259	25 X 200 S.I. R 3/4 DIN 259 M25 X 2 6H ISO		M25 X 2 6H ISO
<u>Cavalero</u>	Avant 1985	1985		Depuis 1986
	R 3/4 DIN 259	BI 2 X 8,9 L R 3/4 DIN 259	Mono M25 X 2 6H ISO	M25 X 2 6H ISO
<u>Scubapro</u>	Avant 1987	1987/1988		Depuis 1989
		R 3/4 DIN 259		



La fiche d'évaluation et de suivi

		FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉTUDES ET DE SPORTS SOUS-MARINS 24, quai de Rive Neuve - 13284 MARSEILLE Cedex 07 Tél. : 0820 000 457 - Site internet : www.ffessm.fr	
<u>FICHE D'EVALUATION ET DE SUIVI D'UNE BOUTEILLE</u>			
Propriétaire :			
Fabricant :	Marque :		Numéro :
Visiteur :	Date :	Visite : périodique	
Signature :		avant épreuve	
<u>IDENTIFICATION DE LA BOUTEILLE</u>			
Capacité (en litres)	PS (bars)	PE (bars)	
Date de première épreuve :		Date de dernière épreuve :	
Epaisseur de calcul paroi:		Réépreuve avant le :	
Visite précédente :		Fond :	
		par :	
<u>FILETAGE DE LA BOUTEILLE</u>			
Type	<input type="text" value="25 X 200 SI"/>	<input type="text" value="M 25 X 2 ISO"/>	<input type="text" value="3 / 4 GAZ"/>
<i>CONSTAT</i>		<i>DECISION</i>	<i>REALISATION</i>
<input type="text" value="ROBINETTERIE"/>			
oui non			

La fiche d'évaluation et de suivi

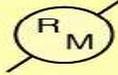
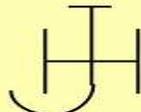
FICHE D'EVALUATION et de SUIVI									
<input type="checkbox"/>		PERIODIQUE		<input type="checkbox"/>		DATE			
		VISITE				Nom du propriétaire			
NOM DU T.I.V. :		BLOC N°				N° T.I.V. :			
IDENTIFICATION DE LA BOUTEILLE					N° CLUB:				
CONSTRUCTEUR / MARQUE			NUMERO		CAPACITE	PS	PE	DATES	
								e	Demiere epreuve
								:	Demiere visite
le filetage des anciens robinets n'est pas gravé									
CONSTAT					DECISION		REALISATION		OBSERVATIONS
ROBINETTERIE					AIR		AIR		
Service									
OUI NON									
Absence de points durs					<input type="checkbox"/>				
Absence de déformations, coups					<input type="checkbox"/>				
La réserve fonctionne bien					<input type="checkbox"/>				Pas de réserve
Le robinet se démonte aisément					<input type="checkbox"/>				
Dépôt de rouille sur les filets					<input type="checkbox"/>				
Dépôt de rouille sur le fond					<input type="checkbox"/>				
Filets en bon état					<input type="checkbox"/>				
N° du Robinet:					à réparer				
Filetage					à nettoyer				
25 * 200 SI					à nettoyer				
M 25 * 2 ISO					à nettoyer				
3/4 Gaz					robinetterie à				
3/4 NPSM					changement				
Contrôle avec les bagues					conforme ou non + N° des bagues utilisées				C <input type="checkbox"/> NC <input type="checkbox"/>
BOUTEILLE					AIR		AIR		
Service									
OUI NON									

La fiche d'évaluation et de suivi

CD86 - Feuille d'évaluation et de suivi TIV (à archiver à minima depuis la dernière requalification)					
Nom du TIV		N° du TIV		Date de la visite	
				Visite avant requalification (épreuve)	
Propriétaire		Epaisseur mini du fond		Visite périodique (TIV)	
N° de série				Ins réalisées	
Marque					
Constructeur					
Volume					
Poids		Observations		Bouteille en service (rue contrôlée)	
Pression de service				Certificat de visite renseigné	
Pression d'essai		National Pipe Straight Mechanical			
Service		AIR OXYGENE		ACIER ALU	
(rayez la mention inutile pour l'identification du service)				(rayez la mention inutile pour l'identification du matériau)	
le filetage de la bouteille			Le robinet associé à la bouteille		
M25X2 ISO 25X200 SI 3/4 GAZ			Marque N° Filetage (M25X2 ISO 25X200 SI 3/4 GAZ 3/4 NPSM)		
(rayez les mentions inutiles pour l'identification du filetage)					

le filetage de certains robinets neufs n'est pas gravé (3/4 NPSM)

La fiche d'évaluation et de suivi

Sigles des fabricants apposés sur les bouteilles, matériau utilisé et provenance					
Roth					
1941 à 1972	1972 à 1974	1975	1976 à 1983	1983 à 1992	Depuis 1992
	ROTH COLOMBES	OLAER MIONS		ROTH MIONS	
France					
Mannesmann  Acier Allemagne	IWKA I W K A Acier Allemagne	Heiser  Acier Autriche	IWKA F A B E R Acier Italie		
LUXFER L U X F E R Alliage d'aluminium Royaume-Uni	Société Métallurgique de Gerzat S.M. GERZAT Alliage d'aluminium France	Société Lorraine-Escaut E M A N Z I N Acier France	Société de forgeage de Rive de Gier S F A Acier France		

J.P. MONTAGNON - FFESM



La fiche d'évaluation et de suivi

TAUCHSPORT
DIVING SPORTS
PLONGEE SOUS-MARINE
DEPORTES DE SUBMARINISMO

*TAUCHSPORT
 Diving Sports
 Plongée sous-marine
 Deportes de submarinismo*



EUROCYLINDER SYSTEMS
AG







Volumen water capacity volume capacidad del agua V (l)	Außendurchmesser outer diameter diamètre ext. Diámetro externo Da (mm)	Prüfdruck test pressure pression d'épreuve Presión de prueba p (bar)	Länge length longueur Longitud L (mm)	Masse net weight masse à vide Peso m (kg)	Bodenform bottom shape fond Forma Base concave convex
5	139,7	300	450	5,5	x
7	139,7	300	593	7,2	x
10	171	300	590	11,5	x
10	171	440	620	15	x
11	171	300	640	12,5	x



La fiche d'évaluation et de suivi

[Homepage](#) | [Contact](#) | [Sitemap](#) | [Search](#) | [Česky](#)



VITKOVICE
 VITKOVICE CYLINDERS a.s.

[Main sectors](#) | [About](#) | [Media](#) | [Certification](#)

For respirators and diving equipment

Home > Main sectors > High pressure seamless steel cylinders > For respirators and diving equipment Print

Application in respirators and in diving. Water volume 2-35 liter, working pressure 200-300 bar.



Technical parameters :

Water capacity Cylinder's family [L]	Outside Diameter	Pressure Working	Pressure Test	Bottom Shape	Drawing Number
[L]	[mm]	[bar]	[bar]		
2.0 - 4.75	102	200	320	convex	LA 4 - 0382
2.0 - 4.75	100	200	300	convex	LA 4 - 0358
2.5 - 5.0	115	200	300	concave	LA 4 - 0320
4.0 - 10.0	140	200	300	convex	LA 4 - 0148
4.5 - 8.0	140	300	450	convex	LA 4 - 0465
4.5 - 15.0	140	300	450	concave	LA 4 - 0473
6.0 - 16.0	160	300	450	concave	LA 4 - 0512

- On technical gases
- For extinguishing technique
- For respirators and diving equipment
- For medicinal gases
- For beverage technique
- For acetylene
- For compressed natural gas





La fiche d'évaluation et de suivi

Marques	Filetages utilisés en France			
	Avant 1983	1983 / 1984		Depuis 1985
Beuchat	25 X 200 S.I. R 3/4 DIN 259	25 X 200 S.I. R 3/4 DIN 259 M25 x 2 6H ISO		M25 x 2 6H ISO
Cavalero	Avant 1985	1985		Depuis 1986
	R 3/4 DIN 259	BI 2 X 8,9 L	Mono	M25 x 2 6H ISO
		R 3/4 DIN 259	M25 x 2 6H ISO	
Scubapro	Avant 1987	1987 / 1988		Depuis 1989
	R 3/4 DIN 259	R 3/4 DIN 259 M25 x 2 6H ISO		M25 x 2 6H ISO
Spirotechnique Aqualung	Avant 1987		Depuis 1987	
	25 X 200 S.I.		M25 x 2 6H ISO	



La fiche d'évaluation et de suivi

CD86 - Feuille d'évaluation et de suivi TIV (à archiver durablement)			
Nom du TIV	Nowak F	N° du TIV	05-86-001
Propriétaire	Aguarillon	la marque et la date 1ère mise en service permettent d'identifier le filetage de la bouteille à l'aide du tableau	5,07 mm
N° de série	85AA21717		4,05 mm
Marque	SPIRO	1ère épreuve	02/04/1985
Constructeur	ROTH MIONS	Dernière épreuve	03/05/2004
Volume	12 litres	Prochaine épreuve	03/05/2009
Poids	14,8 kg	Observations	
Pression de service	200 bar		
Pression d'essai	300 bar		
Service	AIR	OXYGENE	
(rayez la mention inutile pour l'identification du service)			
le filetage de la bouteille			
<u>M25X2 ISO</u> 25X200 SI <u>3/4 GAZ</u>			
Le robinet associé à la bouteille			
Marque	SPIRO	N°	F2330
Filetage	M 25X2 ISO		

Marques	Filetages utilisés en France		
	Avant 1983	1983 / 1984	Depuis
Beuchat	25 X 200 S.I. R 3/4 DIN 259	25 X 200 S.I. R 3/4 DIN 259 M25 x 2 6H ISO	M25 x 2
	Avant 1985	1985	Depuis
Cavalero	R 3/4 DIN 259	BI 2 X 8,9 L R 3/4 DIN 259	Mono M25 x 2 6H ISO
	Avant 1987	1987 / 1988	Depuis
Scubapro	R 3/4 DIN 259	R 3/4 DIN 259 M25 x 2 6H ISO	M25 x 2
	Avant 1987	Depuis 1987	
Spirotechnique Aqualung	25 X 200 S.I.		M25 x 2 6H ISO

La fiche d'évaluation et de suivi



M25X2 déformé

La fiche d'évaluation et de suivi



Le robinet associé à la bouteille					
Marque	SPIRO	N°	F2330	Filetage	M 25X2 ISO

Constat		Décision		Réalisation	Observations	
Robinet		oui	non			
absence de point dur lors des manoeuvres	X			à démonter		
absence de déformation, coup, fissure, fuite	X			à changer		
la réserve fonctionne (pression débit correcte)				à réparer	Sans Réserve	
le robinet se démonte aisément	X			à nettoyer		
dépôt de rouille sur les filets			X	à nettoyer	en cas de doute, le N° de série permet de vérifier le choix du bon outil	
dépôt de rouille sur le fond			X	à nettoyer		
filetage contrôlé avec les bagues NEP	X			n° NEP lisse	S63170-1	
filetage jugé en bon état	X			à changer	n° NEP fileté	S63167





La fiche d'évaluation et de suivi

le filetage de la bouteille

~~M25X2 ISO~~ 25X200 SI ~~3/4 GAZ~~



Bouteille - Col	oui	non
filetage propre		
filetage légèrement oxydé		
corrosion galvanique (7)		
filetage contrôlé avec les tampons NEP	X	
filets actifs détériorés		rejet
filetage jugé en bon état		à changer
portée du joint propre & lisse		X



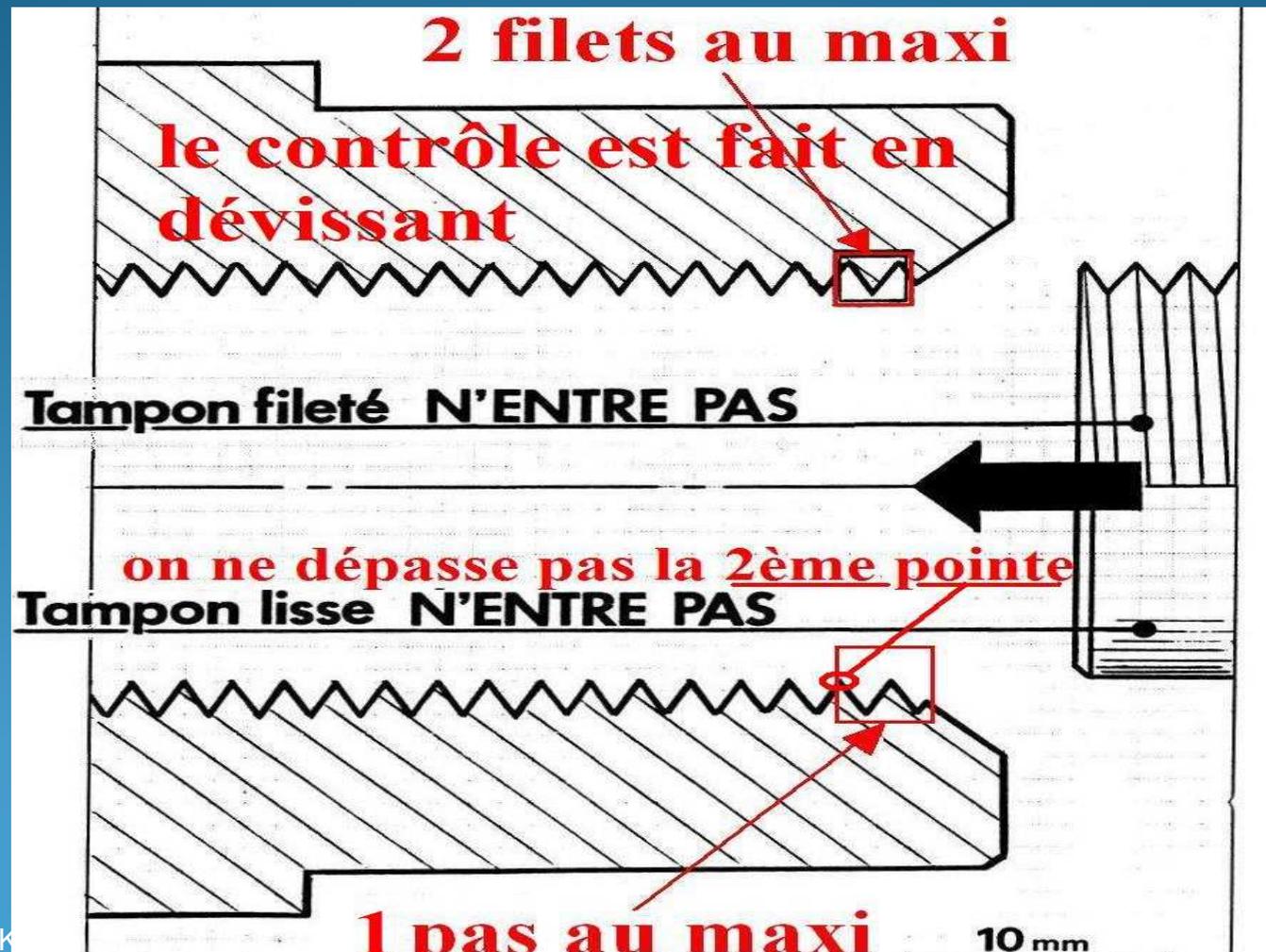


n° NEP lisse	U82725	n° NEP fileté	U82726

La fiche d'évaluation et de suivi



La fiche d'évaluation et de suivi



CRC - Colloque Tours 2013

La Visite TIV

Les filetages en circulation

Francis NOWAK avec l'aide des documents de JP MONTAGNON



Les filetages en circulation

La norme EN 144-1 (Décembre 2000) a défini 3 filetages pour les scaphandres

Les filetages en circulation

La norme EN 144-1 (Décembre 2000) a défini 3 filetages pour les scaphandres

M 25 X 2

ISO

Les filetages en circulation

La norme EN 144-1 (Décembre 2000) a défini 3 filetages pour les scaphandres

M 25 X 2

ISO

M 18 X 1,5

ISO (pour les petites bouteilles < 3 litres, à confirmer)

Les filetages en circulation

La norme EN 144-1 (Décembre 2000) a défini 3 filetages pour les scaphandres

M 25 X 2

ISO

M 18 X 1,5

ISO (pour les petites bouteilles < 3 litres, à confirmer)

E 17

conique (petit cône 6°52)

Les filetages en circulation

La norme EN 144-1 (Décembre 2000) a défini 3 filetages pour les scaphandres

M 25 X 2	ISO
M 18 X 1,5	ISO (pour les petites bouteilles < 3 litres, à confirmer)
E 17	conique (petit cône 6°52)

Certaines anciennes bouteilles sont en 25 X 200 SI
(filetage 'compatible' ISO mais abandonné dans les années 1980)

Les filetages en circulation

La norme EN 144-1 (Décembre 2000) a défini 3 filetages pour les scaphandres

M 25 X 2	ISO
M 18 X 1,5	ISO (pour les petites bouteilles < 3 litres, à confirmer)
E 17	conique (petit cône 6°52)

Certaines anciennes bouteilles sont en 25 X 200 SI
(filetage 'compatible' ISO mais abandonné dans les années 1980)

Certaines anciennes bouteilles encore en service sont en $\frac{3}{4}$ GAZ ($\frac{3}{4}$ BSP)

Les filetages en circulation

La norme EN 144-1 (Décembre 2000) a défini 3 filetages pour les scaphandres

M 25 X 2	ISO
M 18 X 1,5	ISO (pour les petites bouteilles < 3 litres, à confirmer)
E 17	conique (petit cône 6°52)

Certaines anciennes bouteilles sont en 25 X 200 SI
(filetage 'compatible' ISO mais abandonné dans les années 1980)

Certaines anciennes bouteilles encore en service sont en $\frac{3}{4}$ GAZ ($\frac{3}{4}$ BSP)

Les bouteilles vendues en Amérique du Nord sont en $\frac{3}{4}$ NPSM

Les filetages en circulation

La norme EN 144-1 (Décembre 2000) a défini 3 filetages pour les scaphandres

M 25 X 2	ISO
M 18 X 1,5	ISO (pour les petites bouteilles < 3 litres, à confirmer)
E 17	conique (petit cône 6°52)

Certaines anciennes bouteilles sont en 25 X 200 SI
(filetage 'compatible' ISO mais abandonné dans les années 1980)

Certaines anciennes bouteilles encore en service sont en $\frac{3}{4}$ GAZ ($\frac{3}{4}$ BSP)

Les bouteilles vendues en Amérique du Nord sont en $\frac{3}{4}$ NPSM

Ces bouteilles sont incompatibles avec les robinets M 25X2 ISO

Les filetages en circulation

Les bouteilles $\frac{3}{4}$ GAZ ou $\frac{3}{4}$ NPSM sont
incompatibles avec les robinets M 25X2 ISO

Les filetages en circulation

Les bouteilles $\frac{3}{4}$ GAZ ou $\frac{3}{4}$ NPSM sont incompatibles avec les robinets M 25X2 ISO



Les filetages en circulation

Les bouteilles $\frac{3}{4}$ GAZ ou $\frac{3}{4}$ NPSM sont incompatibles avec les robinets M 25X2 ISO



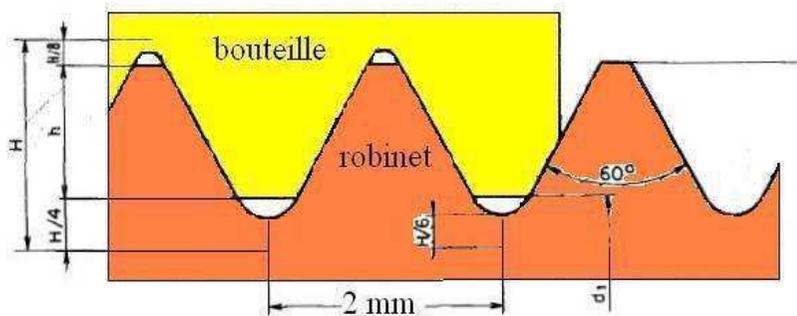
Les filetages en circulation

Les bouteilles $\frac{3}{4}$ GAZ ou $\frac{3}{4}$ NPSM sont incompatibles avec les robinets M 25X2 ISO

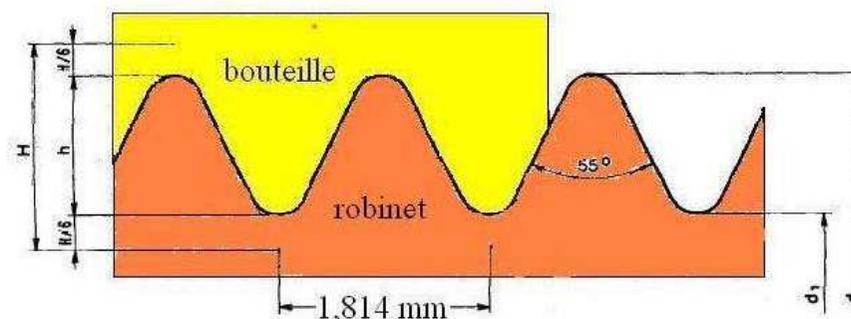


Les filetages en circulation

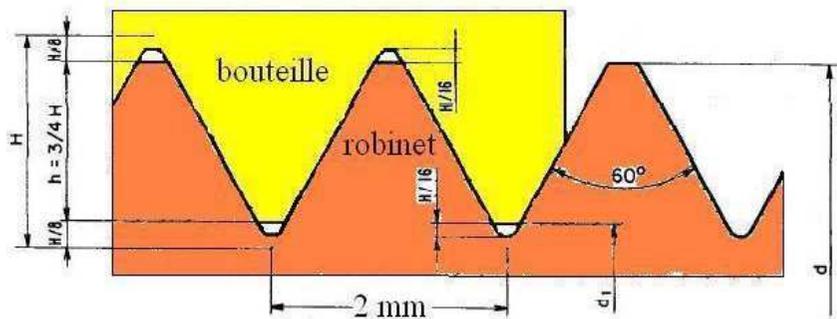
FILETAGE METRIQUE - PROFIL I.S.O. M 25 X 2



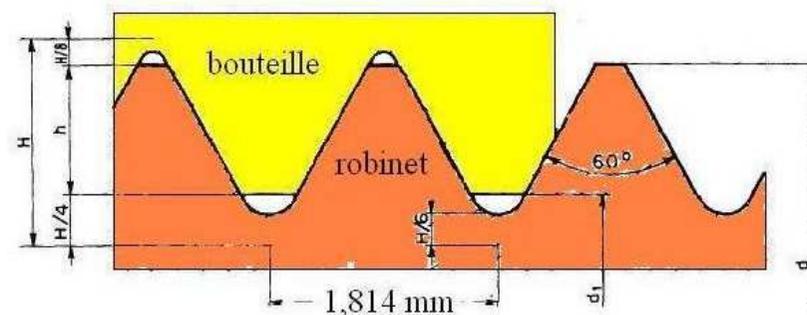
FILETAGE PAS DU GAZ - PROFIL WHITWORTH 3/4 BSP - R3/4 DIN 259



FILETAGE METRIQUE - PROFIL S.I. 25 X 200



FILETAGES AMERICAINS - 3/4 NPSM



Les filetages en circulation

Identification du 3/4 GAZ

FILETAGE PAS DU GAZ - PROFIL WHITWORTH



p = 25,4/Nb de filets
 H = 0,960491 p
 h = 0,640327 p
 H/6 = 0,16 p
 r = 0,137329 p

**le filetage des
 anciennes bouteilles
 n'est pas gravé**

nom					largeur verrage ou filetage mm
1					8,80
1/4	8 - 13	13,157	19	1,337	11,80
3/8	12 - 17	16,662	19	1,337	15,25
1/2	15 - 21	20,955	14	1,814	19,00
(5/8)	16 - 23	22,911	14	1,814	21,00
3/4	20 - 27	26,441	14	1,814	24,50
(7/8)	24 - 31	30,201	14	1,814	28,25
1	26 - 34	33,249	11	2,309	30,75
1 1/4	33 - 42	41,910	11	2,309	39,50

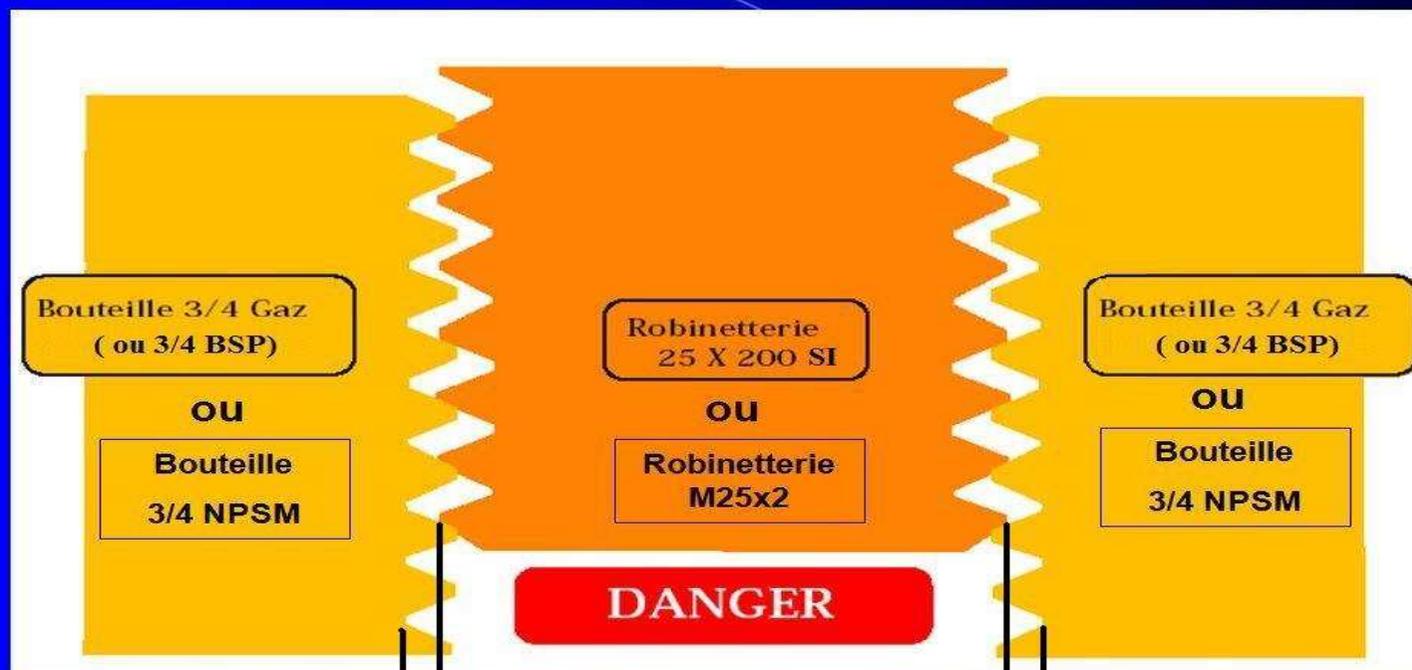


**utilisez un peigne
 profil WHITWORTH
 de 14 filets au pouce**



Le remontage des robinets

REMONTAGE : DANGER



le diamètre du col 3/4 GAZ est plus grand que celui d'une M25X2 ISO

Source : J.P. Montagnon



Identification d'une bouteille $\frac{3}{4}$ GAZ



Francis NOWAK avec l'aide des documents de JP MONTAGNON

Fiche d'identification et de suivi

Bouteille - Intérieur		oui	non	Décision	Réalisation	Observations (nature des résidus)
propre		X		à nettoyer		
sec		X		à sécher		
revêtement intérieur			X	à éliminer		
Bouteille - Paroi		oui	non	Décision	Réalisation	Observations
oxydation (0)				grenailage		
oxydation superficielle uniforme (1)		X		le n° du critère observé porte le n°1, il est à reporter en bas de la page		à surveiller la saison prochaine
petites piqures réparties (2)						
piqures en ligne (3)						
piqures en bande ou en zone (3+)				grenailage US		
chancres				grenailage US		
piqures généralisées				grenailage US		
corrosion feuilletante localisée (4)				grenailage US		
corrosion feuilletante généralisée (5)				rejet		
oxydation pulvérulente généralisée (6)				grenailage US		
				(US = contrôle par mesureur d'épaisseur Ultra-Son)		
Conclusion du TIV	Extérieur	bon		la bouteille est acceptée - refusée		
	Intérieur	1	(le n° du critère observé)			
	Filetage	bon		signature du TIV		signature de l'Exploitant



L'enregistrement de la visite



L'enregistrement de la visite

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
---	---	---	---	---	---	---	---	---	----	----	----

La fédération française
d'études et de sports
sous-marins

www. **FFESSM** .fr



vous recommande de faire pratiquer une
nouvelle inspection visuelle
au plus tard avant le mois et l'année
poinçonnés :

12	13	14	15	16	17	18
----	----	----	----	----	----	----

L'enregistrement de la visite

<p>Nom du TIV : N° TIV :</p> <p>Observations :</p> <p>Décision : Date :</p> <p>REPREUVE AVANT LE :</p> <p>Le TIV Signatures Le Propriétaire</p>	 <p>CERTIFICAT DE VISITE</p> <p>Nom du propriétaire :</p> <p>Adresse :</p> <p>.....</p> <p>Identification de la bouteille</p> <p>Constructeur : Marque :</p> <p>Numéro : Capacité (litres) :</p> <p>Date 1^{re} épreuve : PE (bars) :</p> <p>Pression de service (bars) :</p> <p><i>N.B. : Pour être valide, ce certificat doit être rempli sans surcharge ni rature. Il doit (même périmé) être IMPERATIVEMENT remis au TIV avant une nouvelle visite.</i></p>
<p>Nom du TIV : N° TIV :</p> <p>Observations :</p> <p>Décision : Date :</p> <p>REPREUVE AVANT LE :</p> <p>Le TIV Signatures Le Propriétaire</p>	<p>F</p> <p>F</p> <p>E</p> <p>S</p> <p>S</p> <p>M</p>

L'enregistrement de la visite

Nom du TIV : N° TIV : Observations : Décision : Date : REPREUVE AVANT LE :		CERTIFICAT DE VISITE Nom du propriétaire Adresse :
Décision : Date : REPREUVE AVANT LE : Le TIV Signatures Le Propriétaire	S S M	Pression de service (bars) : <i>N.B. : Pour être valide, ce certificat doit être rempli sans surcharge ni rature. Il doit (même périmé) être IMPERATIVEMENT remis au TIV avant une nouvelle visite.</i>

— Dans le cas d'une bouteille qui doit quitter le local du club (bouteille du club prêtée à un membre ou bouteille appartenant à un membre ou à un employé du club), remplir le certificat de visite et le remettre à l'utilisateur de la bouteille.

L'enregistrement de la visite

Date de dernière épreuve : 21/98		[Signature]	
<p align="center">BOUTEILLE VISITEE</p> <p>Nom du propriétaire : _____</p> <p>Adresse : 86500 Montmorillon</p> <p align="center">Identification de la bouteille</p> <p>Constructeur : ROTET Marque : SPIRO</p> <p>N° : 85AA 21717 Capacité : 12</p> <p>Date de 1^{re} épreuve : 02.04.85 PE : 300</p> <p>Date de dernière épreuve : 29.04.99</p>		<p>RESULTAT DE LA VISITE — PERIODIQUE</p> <p align="center">— AVANT EPREUVE</p> <p>Nom du T.I.V. : NOWAK F N° T.I.V. : 07/317</p> <p>Observations : absence de point dur Intérieur et Ext. comme neuf</p> <p>Décision : <u>Apte</u> Date : 03.01.03</p> <p>REEPREUVE AVANT LE : 29.04.2004</p> <p>Le T.I.V. Signatures Le Propriétaire</p> <p>[Signature] [Signature]</p>	
<p align="center">BOUTEILLE VISITEE</p> <p>Nom du propriétaire : Club</p>		<p>RESULTAT DE LA VISITE — PERIODIQUE</p> <p align="center">— AVANT EPREUVE</p> <p>Nom du T.I.V. : _____ N° T.I.V. : 07/1258</p>	

L'enregistrement de la visite

FEDERATION FRANCAISE D'ETUDE ET DE SPORTS SOUS-MARINS

à retourner:
Comité Régional Centre
FFESSM
Maison des sports
Rue de l'aviation
37210 PARCAY - MESLAY

Rapport d'inspection Visuelle

	macaron le	saisie le

Date d'établissement de la fiche _____

Nom et prénom responsable matériel: _____

Adresse actuelle du responsable matériel: _____

Nombre de bouteilles acceptées

Votre adresse a-t-elle été modifiée depuis votre dernier rapport d'inspection visuelle ? oui non

Téléphone personnel _____ Adresse Mèl alain.suinot@orange.fr

N'oubliez pas de joindre une enveloppe suffisamment timbrée à votre adresse afin de recevoir les macarons

Fabricant	marque	numero bouteille	Date premiere epreuve	Date demiere epreuve	Date visite précédente	Date de la visite	observations lors de la visite			décision et commentaires	Nom et N° TIV ayant vu la bouteille
							exterieur	interieur	filetage		
Roth	Beuchat	84A17681	mars-84	janv-06	janv-08	janv-09	Bon	Critere 1	Bon visuel		SUINOT Alain 07/319
Roth	Beuchat	84A17684	mars-84	janv-06	janv-08	janv-09	Bon	Critere 1	Bon visuel		BARETS Laurent 1350
Mannessmann	Aqualung	215080	mai-01	janv-06	janv-08	janv-09	Bon	Critere 2	Bon visuel	Prevoir grenailage en 2010	SUINOT Alain 07/319
Mannessmann	Scubapro	54335	mai-00	sept-05	janv-08	janv-09	Bon	Critere 1	Bon visuel		BARETS Laurent 1350
Mannessmann	Scubapro	54268	mai-00	sept-05	janv-08	janv-09	Bon	Critere 1	Bon avec bagues	Prevoir grenailage en 2010	SUINOT Alain 07/319



Synthèse des bilans du CODEP86

Enquête filetage bouteille 2012- 2013 (résultat provisoire d'Aout)							
	$\frac{3}{4}$ GAZ	SI	ISO	doute	total par club	ACIER O ²	ALU
Chauvigny	1	1	28		30		1
Montmorillon	2	5	33		40		4
Némo		9	58		67		
Mantas	2	4	38		44		
SCP		4	89		93	9	7
Rémora		1	29		30		
Abysséa			47		47		
CODEP86			14		14	14	
Répartition / filetage	5	24	336	0	365	23	12
Total bouteilles	365						35

Synthèse des bilans du CODEP



Enquête filetage bouteille 2012-2

	3/4 GAZ	SI					
Chauvigny	1	1					
Montmorillon	2	5	33				4
Nevers		9	58				
Maintenon	2	1	38				
SCP		4	89		93	9	7
Rémora		1	29		30		
Ayssé			47		47		
CODEP 86			14		14	14	
Répartition / filetage		24	336	0	365	23	12
Total bouteilles	365						35

**On recycle ces 5
vieilles bouteilles en
jardinière**

Synthèse des bilans du CODEP86

Enquête filetage bouteille 2012- 2013 (résultat provisoire d'Aout)

Pour agrémenter La Graule

Chauvigny

Montmorillon

Némo

Mantas

SCP

Rémora

Abysséa

CODEP86

Répartition / fil

Total bouteille



Espace des TIV - Mozilla Firefox

www.ffesm.fr/pagectn.asp?pages_numero=251&pages_titre=Espace des TIV

FFESM
Le plaisir est sous l'eau!
Fédération française d'études et de sports sous-marins
SUBAQUA
Revue de la Ffessm

RETOUR ESPACE DES TIV

Espace des Techniciens en Inspection Visuelle

Avertissement : Les documents sont classés suivant l'ordre des Unités de Compétences du chapitre "Technicien en Inspection Visuelle" du manuel du moniteur.

UC1 - Généralités - Le dispositif fédéral

- UC1.1 - Chapitre "Technicien en Inspection Visuelle" du manuel du moniteur - Contenus de formation
- UC1.2 - Programme type du stage de formateur du TIV
- UC1.3 - Historique
- UC1.4 - Le dispositif fédéral - Le rôle du TIV

UC2 - Les textes réglementaires

- UC2.0 - Résumé des principales dispositions réglementaires
- UC2.1 - Décret n° 99-1046 du 13 décembre 1999 relatif aux équipements sous pression
- UC2.2 - Annexes au décret n° 99-1046 du 13 décembre 1999
- UC2.345 - Arrêté du 15 mars 2000 modifié par les arrêtés du 13 octobre 2000 et du 30 mars 2005, et circulaire du 6 mars 2006 (version consolidée qui remplace les documents UC2.3, UC2.4, UC2.5.
- UC2.6 - Arrêté du 20 février 1985 relatif au renouvellement de l'épreuve des bouteilles en acier utilisées pour la plongée sous-marine
- UC2.7 - Arrêté du 18 novembre 1986 portant dérogation à l'arrêté du 20 février 1985 modifié relatif au renouvellement de l'épreuve des bouteilles en acier utilisées pour la plongée sous-marine
- UC2.8 - Circulaire TIV 864-1 de la FFESM portant sur la vérification des bouteilles de plongée par les Techniciens en Inspection Visuelle (TIV)

FR 23/11



Merci de votre
attention